220C1557
FR0000050049-FS0506

18 mai 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VIEL ET COMPAGNIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 mai 2020, la société anonyme de droit suisse Quaero Capital (20 bis rue de Lausanne, 1201 Genève, Suisse) agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 mai 2020, le seuil de 5% du capital de la société VIEL ET COMPAGNIE et détenir 2 410 235 actions VIEL ET COMPAGNIE représentant autant de droits de vote, soit 3,37% du capital et 2,10% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VIEL ET COMPAGNIE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 71 622 968 actions représentant 114 766 537 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.